

PROCES VERBAL

N° 2022/06

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 08 décembre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 06 décembre 2022

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, GEORGES Claire, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, ROUSSILLON Nicolas, AUTHIER Adrien, VALOIS Pierre.

Excusé : Néant

Absent : DE GUILLEBON Olivier

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la dernière réunion de conseil.

Station épuration : Monsieur CHANSEAU, Technicien Charente Eaux, a préconisé de laisser la bâche qui avait été placée sur le filtre à sable pour éviter que l'herbe ne pousse toute l'année.

Salle polyvalente : Inscription « salle polyvalente » en lettres découpées sur la façade face au restaurant, la maquette doit être validée.

Prévoir l'achat d'un nouveau lave-vaisselle sur le budget 2023.

Logement de l'école :

Les travaux sont presque terminés. Entrée des locataires au 1^{er} janvier 2023.

Avancements de grade :

Demande de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, employeur principal de Madame CHATENET Nelly, d'acter une demande d'avancement de grade au 15 décembre.

Décision : accord du conseil pour l'avancement de grade d'Adjoint technique territorial principal au grade d'adjoint technique territorial principal 2eme classe et création du poste correspondant au 15 décembre.

Mise en disponibilité : Madame CHATENET Nelly a adressé au conseil un courrier demandant sa mise en disponibilité pendant 6 mois au 31 janvier 2023 au sein de la commune de BONNES pour changement de situation professionnelle.

Décision : avis favorable du conseil.

Remplacement de Madame CHATENET pendant sa disponibilité :

Décision : accord du conseil pour un contrat renouvelable de 3 mois pour son remplacement pour le ménage de la mairie et de la Salle Polyvalente. Pour le camping étudier un contrat saisonnier.

Demande avancement de grade par promotion interne de Madame AUTHIER Christine, d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à rédacteur.

Décision : accord du conseil pour l'avancement de grade et la création du poste de rédacteur.

Devenir du Restaurant de Bonnes :

Lors de la commission de recrutement réunie le 28 novembre 2022 composée de conseillers disponibles, de Séverine GROULET (développement économique de la CdC Lavalette Tude Dronne) et d'une technicienne de la Chambre de Commerce et d'Industrie, les candidats ont pu présenter leur candidature.

La commission a décidé de retenir la candidature de Monsieur DANEST Mathias et Madame Marine ARREGLE.

Ouverture du restaurant au 1^{er} février avec bail précaire de 30 mois.

Demande de subvention école de SAINT ROMAIN pour un court séjour avec nuitées au centre de Plein Air de Mathus du 05 décembre au 08 décembre 2022 :

Décision : accord du conseil (12 élèves x 50 euros) pour une participation de 600 euros.

Projet 2023 présentés par Monsieur Patrick CHLASTA :

Projet végétalisation et adaptation aux enjeux climatiques :

Compte rendu de la formation « vers un projet de paysage pour ma commune » suivie par Monsieur Patrick CHLASTA et Pierre DIEUSAERT proposée par le CAUE.

Réunion du 17 novembre avec l'ATD 16 (Madame Céline GARRY) : définition du projet année 2023 et visite des lieux.

Prochaine réunion 27 janvier 2023 avec l'ATD 16, le CAUE et le CETEF Centre d'Etude Technique Environnemental et Forestier.

Accueil du CAUE le 03 juin 2023 pour la visite des aménagements réalisés et la visite de jardins en bord de rivière.

Rencontre avec les associations :

Au cours de la rencontre avec les responsables des associations de Bonnes (dimanche 20 novembre 2022) le Bonn'Art a lancé l'idée d'organiser un festival de théâtre de rue , à Bonnes , soit fin juillet, soit début août. Les personnes présentes, par rapport à la proximité de la fête du village (mi-août), ont alors proposé de lier les deux événements.

Il sera alors question de créer un tissage entre les activités existantes (fête foraine, repas et bal du samedi soir, concours de pêche et de bateaux des enfants ...) et un festival de théâtre de rue susceptible d'attirer de très nombreuses personnes du Sud-Charente.

Ainsi, tout le monde s'y retrouve : redynamisation de la fête et ouverture artistique et culturelle.

Un projet écrit a été élaboré pour les demandes de subventions.

Projet Drone :

Rencontre avec les Maires des différentes communes traversées par La Dronne (Nabinaud, Laprade, Aubeterre, Les Essards, Saint Romain).

Octobre 2022 : présentation de l'ébauche du projet proposition des activités artistiques et musicales sur la Dronne en Juillet/Aout, première année Arts Plastiques, deuxième année musique...

Novembre 2022 : nom de l'évènement « Au fil de la Dronne ». Etude du programme (lieux d'exposition des photos de St Romain)

Prochaine rencontre le 13 décembre pour effectuer un repérage des lieux d'implantation des photos.

Travaux :

Recharger la tranchée à Langlade faite par AGUR.

Séance levée 20h15

Le Maire

S. BEGUERIE



Le secrétaire

P. CHLASTA